



HAL
open science

Claire Thielet, Femmes, Reines et Saintes (Ve-XIe siècles), Cultures et Civilisations Médiévales

Soazick Kerneis

► **To cite this version:**

Soazick Kerneis. Claire Thielet, Femmes, Reines et Saintes (Ve-XIe siècles), Cultures et Civilisations Médiévales. Clio. Femmes, Genre, Histoire, 2007. hal-01952580

HAL Id: hal-01952580

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01952580>

Submitted on 12 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire Thielet, Femmes, reines et saintes (Ve-Xie siècles), Cultures et Civilisations Médiévales n° 28, Paris, Presses de l'Université Paris Sorbonne, 2004, 421 p.

Soazick KERNEIS

- 1 La « *Gender History* » a suscité nombre de travaux sur la place des femmes dans l'histoire. Ce sont encore les femmes qui sont ici considérées autour de la question : « peut-on être sainte, reine et femme durant le Haut Moyen Âge ? » Quand, où, pourquoi et sous quelles formes l'idéal de la sainte reine se construit-il ? Pour y répondre, l'auteur se fonde sur une vingtaine de vies de saintes franques, anglo-saxonnes et germaniques.
- 2 L'ouvrage débute par une présentation des saintes reines et du corpus documentaire, inégal selon les périodes et les dynasties. Vient ensuite la première partie, intitulée : « Sur la personnalité et la spiritualité des saintes reines ». L'accent est mis sur la constance de l'ascendance noble ou royale du VIe au XIe siècle qui renforce la *fama sanctitatis*. Pour autant on ne peut parler de sainteté familiale ni de sainteté dynastique, sauf peut-être en Angleterre où la sainteté du roi emprunte à la sacralité du chef
- 3 sacré de l'âge des migrations.
- 4 Quelle fut l'influence des grands maîtres sur la vie des saintes reines, la rédaction de leurs *uitae* et le portrait qui s'y dessine ? En Gaule, les Irlandais ont un discours spécifique et dans le sillage de saint Colomban se développent des monastères doubles dirigés par une abbesse. Dans les îles britanniques, les reines prennent parti sans ambiguïté dans le conflit qui s'est développé entre le « parti scot » et le « parti romain ».
- 5 Les saintes reines vivent dans l'imitation du Christ. L'action charitable acquiert une dimension universelle. Leur charisme prophétique permet la proclamation de la parole

divine. La comparaison avec le modèle masculin est révélatrice : tant que les rois ont pu compter sur la persistance d'une sacralité païenne, la sainteté ne les a guère intéressés ; d'où la rareté des premiers rois vénérés comme saints et leur plus grande fréquence parmi les Anglo-Saxons, acculés à la mort héroïque gage de sanctification.

- 6 La deuxième partie « Vierges, épouses et veuves » pose le problème de l'attitude de la reine comme épouse à une époque dominée par les incertitudes de l'Église vis-à-vis du mariage et de la sexualité. Si le primat de la virginité est rappelé par les hagiographes, ce n'est pas un thème majeur de la sainteté royale ; on préfère idéaliser le mariage non consommé. Au demeurant nombre de reines choisissent la retraite au monastère qu'elles fondent parfois elles-mêmes sur des terres leur appartenant, patrimoniales ou dotales, et qu'elles s'efforcent de soustraire à l'autorité des évêques. Ce faisant elles participent aux stratégies de leur parenté et favorisent une sainteté féminine qui s'épanouit entre le milieu du VIIe et le milieu du VIIIe siècle dans les royaumes mérovingien et anglo-saxons et au Xe siècle en Germanie, celle-ci étant bien connue par les travaux de Patrick Corbet.
- 7 La troisième partie envisage « La sainte reine dans le royaume ». L'antériorité de sainteté royale féminine sur la sainteté royale masculine tient en partie à l'ambiguïté entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel. La sainte reine, en priant et en intervenant dans le monde, garantit l'harmonie avec le divin. Les reines promeuvent la conversion au christianisme, évangélisent, répandent le modèle conjugal de la famille nucléaire, interviennent dans les affaires de l'Église. Ce faisant, elles jouent un rôle dans « la formation d'une conscience civique (sic) où la défense de la dynastie se confond avec celle du pays ».
- 8 L'ouvrage de Claire Thiellet éclaire une face cachée de la politique du premier Moyen Âge. En s'attachant à la sainteté des reines, elle entrevoit les structures fondamentales du passé, le vaste champ du paganisme tréfonds du pouvoir. L'enquête est passionnante. Mais le lecteur regrettera une absence initiale, certaines formulations discutables, et un problème de méthode.
- 9 Une absence. La question même des saintes reines a été traitée par Robert Folz dans un ouvrage paru en 1992 qui, selon l'auteur, lui a servi de guide¹. Il aurait été judicieux de dresser un état de l'historiographie, ce qui aurait permis de situer la thèse de l'auteur par rapport à celles de ses prédécesseurs.
- 10 Certaines formulations paraissent erronées. À propos de la situation matérielle de la reine : « avec sa dot et sa *Morgengabe*, elle dispose d'une autonomie financière absolue » (p. 331). Outre la confusion entre dot et douaire (la dot étant apportée par le père de l'épouse au mari, au contraire du douaire qui est lui constitué par l'époux au profit de sa femme), l'autonomie financière de la femme trouve une limite dans le *mundium* qu'exerce le mari sur sa femme, ce dont l'auteur ne parle pas. De même à propos du *stipendium* que Claire Thiellet définit comme « une sorte de liste civile, bien public pris à partir du fisc, clairement défini et séparé des autres budgets, dont elle fait ce qu'elle veut mais qu'elle ne peut augmenter à sa guise » (p. 140, repris à l'identique p. 331). Loin de « constituer une richesse indépendante accumulée par les femmes », le *stipendium*, comme son nom l'indique, est la solde et plus largement la rémunération du service rendu par l'officier royal, solde ou biens que les veuves entendaient parfois garder, témoin Grégoire de Tours (*Hist. franc.* VIII, 39).
- 11 Un problème de méthode enfin. L'auteur insiste à plusieurs reprises sur le rôle que tient la reine comme gardienne de la mémoire. Le monastère féminin est le centre d'un culte

dynastique qu'elle anime. L'auteur enracine cette spécificité dans le passé germanique. De même, l'antériorité de la sainteté royale féminine s'expliquerait pour elle par la place que conservent les femmes dans les stratégies familiales encore dominées par le vieux principe de matrilinearité. Certes, il est tout à fait légitime d'analyser le pouvoir et la société du premier Moyen Âge dans la perspective du passé païen. C'est bien par la dynamique des relations entre chrétiens et païens que peuvent s'éclairer les problèmes de l'époque. Mais on ne peut affirmer que les femmes ont eu une place importante dans les sociétés germaniques préchrétiennes et y postuler une « parenté matrilineaire » sans présenter une analyse un tant soit peu précise fondée sur des témoignages explicitement allégués. De ce point de vue, il est regrettable que les travaux de Claude Lévi-Strauss soient méconnus, l'auteur affirmant comme une découverte que les « femmes sont des « gages de paix » (p. 212). Ceux de Georges Duby ne sont guère utilisés. Surtout l'auteur ignore l'étude fondamentale de Jean-Pierre Poly *Le chemin des amours barbares* et les articles qui l'ont précédée². L'auteur y aurait vu que les sociétés germaniques n'étaient pas toutes matrilineaires, qu'elles connaissaient des formes de mariage plus complexes que la brève esquisse qu'elle en donne (p. 207) et que ces formes dépendaient, comme l'avait montré Lévi-Strauss, des règles de parenté qui les structuraient.

- 12 À la fin de son introduction, l'auteur dit vouloir éviter deux écueils : l'hypercritique réductrice d'une part et l'apologétique de l'autre. Dans le même mouvement, s'autorisant d'un propos de Durkheim, elle concède avoir une certaine « sympathie » avec son sujet. La sympathie est poussée trop loin ; il nous semble que la religion médiévale doit être analysée comme un fait social, avec le même esprit critique que l'on exerce sans hésitation lorsqu'il s'agit d'étudier celle des Iroquois, des Sibériens ou des anciens Romains.

NOTES

1. FOLZ Robert, *Les saintes reines du Moyen Âge en Occident (VIe-XIIIe siècles)*, Bruxelles, 1992.
2. POLY Jean-Pierre, *Le chemin des amours barbares. Genèse médiévale de la sexualité européenne*, Paris, 2003. Même lacune historiographique à propos des écrouelles, pourtant une question capitale pour différencier les saintetés royales, masculine ou féminine. L'auteur n'a pas pris connaissance des développements de POLY Jean-Pierre & BOURNAZEL Éric, *La mutation féodale Xe-XIIIe siècle*, Paris 1980 (3ème éd. 2004), p. 389-395.